

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à monsieur Baillet, 9 mars 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Baillet, 9 mars 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 mars 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Baillet](#)

Lieu de destinationL'Horme (Loire)

Scripteur / Sriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméBaillet a postulé à l'emploi de contrôleur des comptabilités de l'association du Famelistère. Godin se demande quel emploi lui conviendrait le mieux. Il lui demande quelles sont ses prétentions salariales.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation2 p. (239r, 240v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Jeune 9 mars 1877

Monsieur Paillet,

Il me me semble pas impossible de vous donner un emploi ici, mais je ne suis pas fixé sur celui qui vous conviendrait le mieux. Je dois même vous dire que celui de contrôleur des comptabilités exigerait à mes yeux, un comptable de première capacité.

Mais, à côté de cela, je pourrais utiliser vos services si la question des appointements n'est pas un obstacle.

Je suis convaincu du reste de votre désir de payer les hommes pour ce que'ils valent et pour les services qu'ils rendent. Mais pour que je détermine la valeur de ces services, il faut que je les connaisse.

En l'état, je tiens donc à ce que vous me disiez à quels appointements fixes vous consentiriez à entrer ici ? Je verrai ensuite à me renseigner plus simplement sur vous. Il est vrai que vous ne m'indiquez que la maison où vous êtes, et que je ne

pourrais m'adresser
là que sur votre
autorisation.

Veuillez agréer,
Monsieur, mes civilités
parfaites.